ENJEUX ET DEROULEMENT DE LA FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN

PASSAGE DE L'EPREUVE

CATEGORIE « BE » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

Apprendre à conduire un ensemble de ce type est une démarche éducative exigeante et nos moniteurs diplômés vous accompagneront dans cette démarche.

Le déroulement de la formation

1. **Si votre dernier permis à plus de 5 ans, une formation théorique :**
   Lors de la formation théorique communément appelée formation au « code de la route », l'élève suivra des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur. Le programme de cette formation suit le référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC). *(voir fiche programme de formation théorique)*
   Lorsque vous aurez atteint le niveau requis (5 tests réussis soit au maximum 5 fautes sur 40 questions sur les 10 derniers tests réalisés) vous pourrez vous présenter à l'examen théorique dans l'un des organismes privés qui le propose. Le candidat se rendra se le lieu de l'examen théorique pour ses propres moyens.

2. **Une formation pratique** dont le programme est le suivant :

1	2	3	4
MAITRISER LE MANIEMENT DE L'ENSEMBLE ET EFFECTUER LES VERIFICATIONS COURANTES DE SECURITE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL	**APREHENDER LA ROUTE EN FONCTION DU GABARIT DU VEHICULE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES**	**CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS**	**PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SURE ET ECONOMIQUE**
Connaître et vérifier les principaux organes et équipements de l'ensemble, les principales commandes et le tableau de bord.	Rechercher la signalisation spécifique, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
S'installer au poste de conduite et connaître les documents spécifiques au conducteur de véhicules, ou véhicule tracteur et à la remorque.	Connaitre et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux ensembles)	Croiser, dépasser, être dépassé.	Connaitre les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des ensembles et les recommandations à appliquer.

Effectuer les controles visuels avant la mise en route du moteur.	Positionner l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Négocier les virages de façon sécurisante.	Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie.
Diriger l'ensemble en marche avant et marche arrière, en ligne droite et en courbe et savoir réaliser un arrêt de précision.	Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations.	Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accidents : protéger, alerter, secourir.
Regarder autour de soi et avertir.	Tourner à droite et à gauche.	Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation.	Connaitre les dispositifs d'aide à la conduite du véhicules (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
Connaitre et adopter les atitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures)	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgences.
Savoir réaliser un atelage et un dételage.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Pratiquer l'éco-conduite.
		Connaitre les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclettes. Savoir en tenir compte.	
		Conduire en déclivité.	
		Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	
		Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers, tels que les tunnels, les ponts...	

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Votre formateur vous accompagnera aux épreuves de l'examen et sera présent pendant toute la durée de l'évaluation. Cependant, ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et des savoirs-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, chargement et déchargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres, dételage et attelage.

L'objectif de **l'épreuve en circulation** est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.
-

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité						1	1	1
	Sous-totaux							
Conduite économique et respectueuse de l'environnement			+1					
Courtoisie au volant			+1					
	Total général							